

**Justification de la demande eut égard aux compétences dévolues à la commune en matière de propreté, de salubrité, de sureté, de tranquillité, de convivialité et de commodité du passage dans les espaces publics.**

Propreté

Des bulles à verres enterrées seront placées sur le parking côté chemin de fer.

Cet emplacement a été choisi pour éviter que ces poubelles ne soient situées au centre de la place (comme prévu initialement) et pour y maintenir malgré tout un contrôle social.

L'emplacement doit également permettre la manœuvre des camions de décharge.

Salubrité

Le placement de cabine/toilette a été envisagé. Un tuyau d'égout sera placé en sous-sol vers la zone des parkings permettant d'envisager cet investissement dans le futur

Sureté

Tout a été mis en œuvre pour permettre une circulation maîtrisée des véhicules automobiles, laissant la place aux piétons et aux cyclistes.

L'une des destinations principales de la place est de permettre l'accès aux usagers SNCB et de servir en ce sens d'espace multimodale.

La place est située au même niveau que les quais permettant que ceux-ci soient accessibles facilement, même pour des personnes à mobilité réduite.

Outre les voitures, des emplacements de stationnement pour les vélos sont prévus. Il sera prévu dans le cadre du projet Wacy l'aménagement d'un espace protégé et sécurisé pour les vélos.

Un grand parking sera aménagé plus loin, ainsi que des emplacements dépose-minutes.

Des emplacements seront en outre réservés pour les riverains et pour les commerces. Un système de gestion des parkings sera mis en place.

La circulation sur la place est imaginée en espace partagé où la vitesse très limitée des voitures sera imposée et induite par les aménagements mis en place. La circulation est orientée par des clous de démarcation au sol, des potelets et quelques arbres. Les piétons et les vélos y trouveront leur place en toute sécurité.

La rue Ledocte est mise en sens unique vers le rond-point, des places de parking destinées aux riverains constituent des chicanes ralentissant la vitesse de circulation.

Un trottoir est aménagé le long de cette voirie pour garantir la sécurité des piétons.

La rue sera constituée en SUL, permettant aux cycliste de l'emprunter dans les deux sens.

Il nous est apparu en effet plus sécuritaire d'entrer dans le rond-point par le rue Ledocte qui offre une meilleure visibilité et un meilleur axe d'entrée sur le rond-point, notamment pour les véhicules désirant emprunter la Grand-rue vers Perbais.

Un trottoir sera également aménagé le long de la rue de la Sucrierie permettant aux habitants des futurs immeubles et des habitants de Perbais de rejoindre le rond-point en toute sécurité.

La rue de la Sucrierie restera à double sens.

Les points lumineux sont de petite taille et leur intensité sera réduite la nuit. Sur la place, rue Ledocte, ruelle de Perbais et sur la zone enherbée, les points lumineux sont de petite taille avec un spectre lumineux peu large pour éviter les nuisances inutiles.

Dans le parking, les lumières seront plus hautes, avec un spectre lumineux plus large avec toutefois un système Black Light pour éviter d'éblouir les trains. Un lampadaire sera placé spécialement pour éclairer le passage sous voie.

Les luminaires sont munis de led blanc chaud.

L'éclairage a pour objectif d'assurer la sécurité des voitures et de piétons le soir tout en préservant la quiétude des riverains.

Plan de circulation : ce plan a été conçu pour un maximum de sécurité des différents usagers, et en vue de ne pas surcharger la place avec une circulation automobile inutile et y préserver une certaine quiétude.

Le réseau de voiries alentour présente par ailleurs des lacunes pour les itinéraires des modes cyclo-piétons/PMR, qui ne disposent pas d'infrastructures spécifiquement. Le charoi relativement fluide permet toutefois aux cyclistes de trouver leur place dans la circulation.

Des relevés ont été effectués par le bureau STRATEC en 2020 qui démontrent que la circulation actuelle rue de la Sucrierie et rue Ledocte reste sereine et non saturée.

Tableau 2 : Charges de trafic actualisées pour les rues de la Sucrierie et Ledocte.

	Sortie rue de la Sucrierie	Entrée rue de la sucrierie	Sortie rue Ledocte	Entrée rue Ledocte
HPM	14	8	41	45
HPS	19	44	81	62

Heures de pointe du matin

Heures de pointe du soir

### Tranquillité

Des arbres palissés sont installés le long des quais du chemin de fer, limitant la vue vers les rails pour les riverains et limitant le bruit tant que possible.

Tous les aménagements sont imaginés pour réduire la circulation et la vitesse des voitures. A aucun endroit une vitesse dépassant 20 à 30km/heure n'est possible.

Le plan de circulation est conçu pour éviter que les habitants des immeubles à construire n'empruntent inutilement la place, afin de permettre à cette place de ne pas être envahie par un surplus de circulation.

### Convivialité

L'objectif des travaux prévus est d'aménager un espace convivial de rencontre au profit des riverains et de tous les habitants du village dont les navetteurs.

Dans ce but, il a été aménagé un espace de rencontre à l'intérieur duquel les véhicules sont exclus, avec une fontaine à jets et des bancs.

Un espace verdurisé est aussi prévu pouvant servir de lieu de rencontre ou d'espace de jeux pour les enfants.

Un kiosque sera construit pour l'organisation de petits évènements et servir d'abri aux promeneurs.

Des bornes électriques sont prévues pour l'organisation éventuelle de marchés ou d'autres évènements.

Des plantations sont prévues le long du chemin de fer, faisant obstacle à la vue peu avenante sur les rails et au bruit du train.

La partie principale de la place est revêtue de pavés en béton et de carrés en anciens pavés de récupération afin de garder la référence à l'aspect original de cette place ancienne.

**L'ensemble des aménagements ont été conçus afin de garantir la propreté, la salubrité, la sûreté, la tranquillité de riverains, la convivialité des espaces communs, la circulation multimodale et la commodité du passage dans les espaces publiques, pour tous les types d'utilisateur y compris les camions et services de secours.**

**L'aménagement de la place de la Gare s'inscrit dans un contexte de cœur de village, proche du rond-point qui est un lieu stratégique de passage du transit automobiles.**